

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 40 (1904)
Heft: 25

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

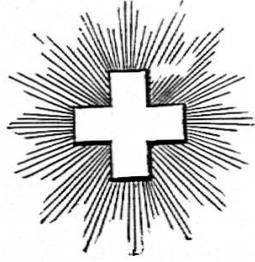
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XL^{me} ANNÉE

N^o 25.



LAUSANNE

18 juin 1904.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Appel.* — *Au temps où j'étais écolier.* — *Auto-suggestion et imitation.* — *Chronique scolaire : Jura bernois, Neuchâtel, Vaud, Bâle, Zurich, France.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Notes pédagogiques sur l'enseignement de la langue française.* — *Agriculture : Principales espèces de sols.* — *Dictées.* — *Récitation.* — *Arithmétique.* — *Dessin : Étude de feuilles (cliché).*

Aux instituteurs et aux institutrices de la Suisse romande.

Chers collègues,

Les 17, 18 et 19 juillet prochain le corps enseignant de la Suisse romande tiendra ses assises à Neuchâtel.

Dans un congrès qui promet d'être des plus intéressants, les instituteurs et les institutrices de notre pays seront réunis pour discuter des questions importantes.

Le Comité d'organisation vient adresser à tous nos collègues et amis le plus chaleureux et cordial appel.

Il espère les voir arriver nombreux à Neuchâtel, qui s'apprête à les recevoir et se réjouit à la pensée d'offrir pendant quelques jours l'hospitalité aux éducateurs de notre pays. Tout se prépare pour que ces journées laissent à chacun le meilleur souvenir.

En même temps, nous célébrerons le 40^e anniversaire de la fondation de la *Société pédagogique de la Suisse romande.*

C'est, en effet, en 1864 que fut fondée, grâce à l'initiative persévérante de deux instituteurs neuchâtelois, MM. Biolley et Villommet, notre chère Société, qui réunit maintenant sous son drapeau la presque unanimité des membres de l'enseignement primaire de nos cantons romands — Valais et Fribourg exceptés.

Venez donc à Neuchâtel, chers collègues, *resserrer les liens d'amitié* qui doivent unir tous les travailleurs de l'école populaire !

Nous devons, plus que jamais, faire œuvre de *solidarité* en nous soutenant les uns les autres, en nous unissant pour assurer le triomphe de nos revendications justes et légitimes et pour travailler au progrès de l'œuvre nationale qui nous est confiée : l'éduca-

tion morale et intellectuelle de nos enfants par le perfectionnement de nos écoles.

Chers collègues et amis,

Le Comité d'organisation du XVI^e congrès des instituteurs et des institutrices de la Suisse romande compte sur vous et vous adresse à tous ses plus cordiales et fraternelles salutations.

Le secrétaire :

F. HOFFMANN.

Le président :

LÉON LATOUR.

Au temps où j'étais écolier.

Oh ! combien je voudrais revivre
Le temps où j'étais écolier !
Temps heureux où tout nous enivre,
Où l'on se passionne à suivre
L'insecte qu'on fait prisonnier.

Comme gaîment chantaient les sources
Au temps où j'étais écolier,
Ecolier fertile en ressources,
Quand, dans les bois, en folles courses,
Je prenais l'essor journalier !

J'aimais l'école aussi, sans doute,
Au temps où j'étais écolier ;
Mais, flânant au long de la route,
— Je vous le dis, quoiqu'il m'en coûte —
J'arrivais souvent le dernier !

« Quand je serai grand, me disais-je
« Au temps où j'étais écolier,
« Pour peu que le ciel me protège,
« J'aurai richesse, honneurs, que sais-je ?
« Je serai soldat ou banquier !
« Je serai maître de moi-même,
« Après ce long temps d'écolier ;
« Je pourrai faire ce que j'aime
« Et pour moi seul, bonheur suprême,
« J'aurai le monde tout entier ! »

Qu'il est loin et près tout ensemble
Le temps où j'étais écolier !
Si loin, qu'en y pensant je tremble...
Si près, que l'air, parfois, me semble
Vibrant du refrain familial !...

J'ai des désirs encor, tout comme
Au temps où j'étais écolier,
Et, maintenant que je suis homme,
Je vois que de la vie, en somme,
Le meilleur temps c'est le premier.

A. ROULIER.

AUTO-SUGGESTION ET IMITATION¹

I

M. Félix Thomas définit la suggestion : « l'inspiration d'une croyance dont les vrais motifs nous échappent et qui, avec plus ou moins de force, tend d'elle-même à se réaliser » ; Guyau a dit de son côté qu'elle était « l'introduction d'une croyance pratique qui se réalise elle-même » et Wundt considère comme des effets de la suggestion « les seuls états de conscience suscités en nous qui sont assez forts pour résister — momentanément du moins — aux états de conscience contraires qui tendent à les détruire. » Le mot de suggestion possède un sens très large : il s'applique « aussi bien à la simple perception qu'aux plus nobles créations artistiques et sociales ». Je me souviens que feu M. H. Paschoud nous disait que tout maître en enseignant, toute personne en parlant opérait une suggestion sur les esprits des gens qui les écoutent. Les actes ont, en outre, également une grande puissance suggestive.

La suggestion présente plus d'un caractère. Elle est l'auto-suggestion, lorsqu'elle a sa cause en nous, lorsque c'est nous-même qui nous la faisons ; son influence est variable selon les organismes — sanguins, nerveux, lymphatiques. — Notre imagination peut nous suggérer des idées de devoir, de renonciation, le plus souvent irraisonnées ; lorsque la volonté vient s'atteler à ces auto-suggestions, lorsqu'elle fortifie les désirs, le but poursuivi est plus facilement atteint et nous devons faire de la volonté notre grand auxiliaire.

L'auto-suggestion exerce de mauvais effets sur nos facultés ; citons les erreurs de mémoire et de raisonnement, le délire de la persécution, les maladies imaginaires, les idées fixes, les altérations de la personnalité.

« En résumé, ce que nous remarquons dans toute auto-suggestion, c'est d'abord le rétrécissement du champ de la conscience ; puis, peu à peu, sur le fond plus ou moins terne de notre état mental ordinaire, se détachent bien en relief un sentiment, une idée qui attirent à eux l'attention et qui acquièrent ainsi une puissance assez grande pour neutraliser les forces qui les combattent. La croyance qui en résulte devient alors pour le développement de notre activité une lumière, un guide et même un auxiliaire efficace, surtout lorsque s'intéressent à elle les mille tendances qui sommeillent en nous et qu'elle a réveillées, en même temps que les aspirations les plus profondes de notre être auxquelles elle a donné satisfaction ».

Notre devoir est de combattre toute influence extérieure pouvant amener de mauvaises suggestions. Dans ce but, nous disposons de moyens *indirects* et *préventifs* et de moyens *directs* et *actifs*. 1° La vie de l'esprit étant liée à celle du corps, et la plupart des auto-suggestions ayant leur cause dans le jeu plus ou moins régulier des fonctions physiques, il serait utile que tout éducateur fût bon physiologiste et bon hygiéniste. Veillons à la tenue des élèves : une attitude affaissée, nonchalante, indécente incline à la paresse ou au vice. Le désordre dans les vêtements et les objets d'école

¹ D'après l'ouvrage : *La suggestion, son rôle dans l'éducation*, par P. Félix Thomas, Dr ès-lettres, professeur de philosophie au lycée de Versailles, Paris F. Alcan. 1898.

peut être suivi de négligence et de désordres moraux. Permettons à l'enfant de dépenser la jeune force qui bouillonne dans son corps et laissons-le jouer et faire des exercices gymnastiques raisonnables. Bannissons certaines punitions qui obligent l'enfant à une longue immobilité ou qui le privent de sa récréation et de ses ébats, et, pendant les récréations, veillons à ce que tous les élèves s'amuse et donnent à leur corps l'exercice qu'il demande. Saisissons toutes les occasions de mettre en garde les enfants contre cette imagination qui dénature les faits ; habituons-les à réfléchir avant d'agir ou de parler ; fortifions chez eux l'amour de la vérité et de la justice, ainsi que celui du devoir. — 2^o Dans les heures de classe, ne laissons jamais inactifs nos élèves ; coupons les ailes de leur imagination par un travail constant et toujours profitable qui éloigne la tentation. Socrate disait : « Laissez aller votre pensée comme un insecte auquel vous permettriez de voler dans les airs, mais un fil à la patte. »

L'isolement, pour les caractères faibles, devient l'occasion d'un vagabondage effréné de l'imagination — et pas toujours de la bonne — où le mauvais caractère s'accroît et se consolide ; donc, les mises à l'écart, derrière la porte ou au cachot, sont préjudiciables, surtout pour les élèves désignés ci-dessus.

Si nous devons empêcher le mal en le prévenant, ne le laissons pas entrer par une autre porte en le peignant sous ses couleurs les plus noires.

« En appelant sur les vices l'attention à tout propos et hors de propos, nous amenons les enfants à y songer outre mesure quand il conviendrait plutôt d'en détourner leur esprit ».

Il arrivera même que nous ferons naître ces vices chez ceux qui ne les connaissent pas encore ; de là vient la grande difficulté qu'il y a à parler aux enfants de certains péchés de jeunesse.

Certains maîtres, voulant châtier tous les travers, ne louent jamais et scrutent au microscope de la critique les moindres pécadilles. Envers les élèves très vaniteux, la méthode peut être efficace ; mais, en général, elle devient « maladroitement et dangereuse ». Elle exalte ou aigrit la sensibilité, crée la jalousie et la révolte.

« En entendant un maître qui, à chaque instant, semble prendre plaisir à signaler ses faiblesses ; qui, avant chaque exercice, sans un mot d'encouragement, sans un témoignage de confiance, lui prédit un insuccès, comment l'enfant ne serait-il pas indigné ? »

Ou bien l'on rend insensible l'enfant à l'éloge ou au blâme. Sur l'intelligence nous exerçons une influence déprimante ; on ne fait bien sa tâche que si l'on sait que l'on peut l'accomplir. Pascal a dit : « L'homme est ainsi fait qu'à force de lui dire qu'il est un sot, il le croit ; qu'à force de se le dire à soi-même, on se le fait croire ». Puis la volonté s'émousse... Plus elle s'habitue à la lutte, plus elle se sent indépendante et libre : renonce-t-elle à tout effort, s'abandonnant aux impulsions diverses qui la sollicitent, promptement elle s'asservit. » Conséquences : l'élève devient veule, sans initiative, soupçonneux et craintif.

Pour obtenir des suggestions utiles, le maître doit gagner l'affection de ses élèves; sans l'amour — qui doit devenir réciproque — les résultats seront de peu de solidité et passagers. L'intelligence ne suffit point; il faut émouvoir le cœur. Pour cela, il faut aimer soi-même les élèves, accomplir notre tâche, non machinalement, non avec indifférence, mais en aimant et en voulant bien ce que l'on fait. Ne passons point toutefois à l'autre extrême et gardons-nous *d'aimer mal*. « L'affection ne doit jamais aller sans le respect; elle est éclairée. » Si la sévérité outrée est mauvaise, le laisser-faire ne vaut guère mieux.

Puis il faut *avoir foi en son œuvre*, « mettre toujours au service de convictions profondes une volonté sans défaillance », car « les convictions fortes et fortement exprimées par des paroles et par des actes » jouissent d'une puissance suggestive énorme. Avec la foi, on a l'enthousiasme, qui est contagieux et hypnotiseur.

Ces considérations sont justes; celles qui suivent dans l'ouvrage cité prêtent à de longues critiques; l'auteur paraît être très orthodoxe, car il dit que le maître qui n'aura plus la foi — la foi aux croyances que la science a détruites en partie — n'a confiance ni en lui-même ni en la doctrine qu'il professe; des penseurs isolés ou de simples dilettanti-peuvent rechercher la vérité, mais l'éducateur ne doit pas s'en inquiéter ni élever ses élèves dans ces idées-là. Il doit rester fidèle au dogme. On abuse de l'analyse qui, « soit qu'elle porte sur nos propres sentiments, soit qu'elle s'applique aux principes qui dirigent notre conduite, a presque toujours pour conséquence, si on en abuse, d'affaiblir en nous la spontanéité, l'élan et, par là-même, l'audace et la confiance. Prendre plaisir à disséquer ses émotions, c'est étouffer l'enthousiasme, se rendre incapable d'aimer ». Illustrons cette affirmation : Voici un ivrogne, sale et hébété; première impression : dégoût ! il faut fuir le mal ! C'est là bien faire ? Si j'analyse cette première émotion je me dirai qu'il faut lutter contre le mal, oui, mais non haïr et repousser le pauvre malheureux. « La critique inflexible rend suspecte toute doctrine ». Seulement, les doctrines fondées de tout temps sur la vérité demeurent inébranlables, et celles qui sont fausses succombent sous le coup; où est le mal ? « Au point de vue scientifique, l'analyse a eu des résultats merveilleux, mais au point de vue moral et surtout au point de vue pratique, des réserves sont nécessaires ». On ne peut pas enfermer la science pour l'empêcher d'exercer une influence sur la morale ou la religion, comme on enferme un criminel pour sauvegarder la vie de ses semblables. Si l'homme s'est convaincu que telle croyance, telle pratique est fausse, qu'il y renonce et qu'il ne se dise pas : « La science m'apprend que ce n'est pas ça, mais en morale, j'y veux croire tout de même ! » L'humanité progresse; on n'égorge plus ses fils et ses filles pour plaire à la divinité, celui qui aurait essayé de convaincre par une analyse serrée l'Assyrien cruel eût été considéré comme un être manquant de foi. Et souvenons-nous de Galilée, de Colomb et de tant d'autres qui, par la démonstration, ont tué l'Erreur.

Il y a sans doute une disposition d'esprit qui est fâcheuse : c'est celle de l'homme qui nie tout sans raison ; c'est aussi certaine philosophie prêchant le non-être, l'inutilité de la vie, la grossière matérialité. Mais on peut avoir une foi très vivante, créant l'enthousiasme, sans croire à des dogmes faux. Le mécanicien qui connaît sa machine dans toutes ses parties, qui l'a analysée, la conduit avec plus de sûreté qu'un ignorant qui maniera un levier parce qu'on le lui a appris, mais sans savoir pourquoi.

Rank (Rev. philosophique, 1894. I) résume bien ces idées sur l'utilité de l'analyse. Il écrit « Spinoza disait que pour supprimer une passion, il faut la connaître. D'autre part, les égotistes contemporains pensent que ce qui augmente beaucoup le plaisir de l'exaltation, c'est de l'analyser. Enfin c'est une opinion courante qu'on risque à trop épiloguer sur un sentiment de le troubler dans son évolution.

« Ces trois effets peuvent également se produire. L'analyse d'une passion la *multiplie*, la *supprime*, tout au moins *l'atténue* ou la *trouble* ».

Le principal, en cette matière, c'est que l'instituteur ait foi *en son œuvre*, et que cette œuvre tende à la conquête de la vérité, de la justice et du beau, que cela soit sous le ciel de Rome, de Genève ou de Constantinople. Et nous pouvons conclure avec M. Félix Thomas en disant : « Le scepticisme des maîtres est dans l'enseignement plus dangereux encore que l'ignorance », mais en ajoutant que surtout fera fausse route et ne récoltera rien celui qui ne croit pas à l'efficacité de son enseignement, qui n'y attache aucune valeur éducative — d'autant plus que souvent elle en manquera — et qui ne remplit ses fonctions que pour gagner sa vie.

(A suivre.)

A propos de suggestion.

Il y a parfois déjà suggestion dans le ton. N'est-ce pas lui qui fait la chanson ? C'est lui aussi qui fait la valeur (ou l'insuccès) de la menace ou de l'exhortation. Relisez cette page de Nicolay (*les Enfants mal élevés*) ; pensez-y le ton et dites à quoi vous attribuez l'insuccès :

« Mon ami, ne touche pas au feu, c'est dangereux ».

Cinq minutes se passent...

« Je t'ai déjà dit de ne pas toucher au feu ; si tu continues, tu iras dans le coin ».

Après dix minutes...

Est-ce que tu n'as pas compris ? Je t'ai défendu, à deux reprises, de jouer avec le feu. La prochaine fois, je te mettrai à la porte ».

Au bout d'un quart...

« Ecoute ! si tu ne finis pas tout de suite, tu n'auras pas de dessert ».

... Une fois l'orage passé, l'enfant recommence à désobéir avec le calme le plus parfait.

Depuis vingt minutes, la lutte est engagée. C'est intolérable !

« Mon Dieu ! quel enfant insupportable ! Cesseras-tu enfin ?... Voilà cent fois que je te dis la même chose ! »

Et dire que c'est quatre-vingt-dix-neuf fois de trop !

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — † **François Juillerat.** — François Juillerat, instituteur de Rebévelier, est décédé le 4 juin dernier, à 5 heures du soir. Né le 9 août 1846, il s'était décidé, sur le tard, à devenir instituteur après avoir passé quelques années à Paris. Il suivit les cours d'un institut de Saint-Hippolyte (Doubs) et obtint, le 29 août 1877, le brevet d'instituteur. Il dirigea successivement des classes à Soulce, aux Ecarres, à Saignelégier pour venir enfin se fixer dans son village natal. Sur sa tombe, M. Marcel Nussbaumer, maître secondaire à Delémont, a rendu un hommage mérité à cet instituteur modeste, zélé, qui aimait la jeunesse et la nature. Juillerat repose dans le cimetière d'Undervelier, paroisse dont fait partie le hameau de Rebévelier.

**** Corgémont.** — L'assemblée communale de Corgémont a décidé de rétablir la scolarité de neuf ans. Progrès à imiter ailleurs. H. GOBAT.

NEUCHÂTEL. — Le code scolaire a sombré. Le peuple neuchâtelois l'a rejeté par 9235 voix contre 3668, soit à une majorité de 5567 voix.

VAUD. — **Subsides fédéraux.** — Le Département fédéral de l'intérieur est autorisé à délivrer au canton de Vaud, pour subvention à l'école primaire en 1903, un mandat de 168,827 fr.

**** Ecole normale.** — Le Département de l'Instruction publique a désigné M. le Professeur Dr. Perret en qualité de membre de la Commission médicale des Ecoles normales, en remplacement de M. le Dr. Larguier, décédé.

ZURICH. — **Le traitement des instituteurs.** — Le Conseil d'Etat, dans son nouveau projet de loi sur le traitement des instituteurs, a conservé comme minimum de traitement celui qui était inscrit dans la loi que le peuple a rejetée. Par contre, il a réduit de 100 francs les augmentations après un certain nombre d'années de service. De la sorte, *l'élévation des traitements pourrait être couverte immédiatement par la subvention de la Confédération.*

BALE. — **Une nouvelle maladie scolaire.** — Une maladie singulière règne actuellement dans les classes inférieures des écoles de jeunes filles de Bâle. Les élèves sont prises d'un tremblement nerveux qui se termine parfois par des paralysies. Ce mal est contagieux. Il existe des classes où plusieurs fillettes en sont atteintes. Il y a quelques mois, on le signalait parmi la gent écolière d'autres villes.

FRANCE. — Toute la France républicaine fêtera demain, 19 juin, la mémoire des fondateurs de l'école laïque : Condorcet, Guizot, Edgar Quinet, Jean Macé, V. Duruy, Gambetta, Jules Ferry, etc. Ce sera la première grande fête de l'enseignement primaire.

A cette occasion, les journaux rappellent le cri d'alarme poussé par les patriotes français au lendemain de la guerre franco-allemande. Voici ce que le grand tribun, Gambetta, disait à Bordeaux, en juin 1871 :

« Etudions nos malheurs, remontons aux causes, à la première de toutes : nous nous sommes laissés distancer par d'autres peuples moins bien doués que nous-mêmes, mais qui ont marché pendant que nous restions stationnaires.

Oui, on peut établir, preuves en main, que *c'est l'infériorité de notre éducation nationale qui nous a conduits aux revers.* Nous avons été battus par des adversaires qui avaient mis de leur côté la prévoyance, la discipline et la science : ce qui prouve, en dernière analyse, que, même dans les conflits de la force matérielle, c'est l'intelligence qui reste maîtresse. »

BIBLIOGRAPHIE

*Livret de sociétaire, délivré aux écoliers, membres des ligues scolaires genevoises pour la protection des animaux et des plantes*¹. — Ce petit livre, ou plutôt ce livret, que vient d'éditer la « Société genevoise protectrice des animaux » (rue du Vieux-Collège, 4, Genève), est destiné non-seulement aux élèves des écoles primaires et secondaires rurales faisant partie des ligues existant déjà dans le canton de Genève, mais aussi à tous les instituteurs et institutrices pour les engager à fonder des ligues semblables. — Nous ne rappelons pas ici l'importance matérielle et morale qu'il y a à établir de telles ligues, nous ne voulons que donner un compte rendu très bref des matières contenues dans ce petit livre qui, sous une forme très simple, mais très complète, rappelle aux écoliers — aux citoyens de demain — leurs devoirs envers les animaux utiles, serviteurs et auxiliaires indispensables de l'homme.

Les premières pages sont consacrées à un plaidoyer en faveur des animaux et des arbres — asiles des oiseaux et des nids — et aux « statuts » des ligues scolaires, statuts approuvés par MM. les conseillers d'Etat chargés du département de l'Instruction publique et de l'Agriculture; dans les pages qui suivent et qui forment pour ainsi dire le « casier humanitaire » du titulaire du livret, s'inscrivent les services rendus par l'écolier à l'œuvre de la protection. Enfin vient une partie des plus intéressantes et des plus instructives, traitant, soit dans des tableaux, soit dans des extraits d'œuvres d'auteurs connus, des animaux utiles et des animaux nuisibles aux récoltes : mammifères, oiseaux, reptiles, insectes, vraies leçons d'histoire naturelle dont l'utilité est incontestable pour de futurs agriculteurs.

Nous ne saurions donc engager trop vivement tous les instituteurs à répondre favorablement à l'appel que leur adresse la « Société genevoise protectrice des animaux » : ils feront œuvre humanitaire, donc œuvre scolaire. M.

L'Education en Suisse. Annuaire des universités, écoles, pensionnats, etc. Genève. Ch. Eggimann & Cie, éditeurs.

Cette première édition n'est qu'une base. Elle sera complétée dans l'avenir. Celle que nous avons sous les yeux, tirée sur fort beau papier et élégamment reliée, renferme des renseignements généraux multiples, un article de M. A. Gobat, la carte générale de la Suisse, la nomenclature des écoles et pensionnats par canton et par ville.

L'ouvrage est distribué gratuitement aux intéressés.

La vie et le bonheur, par Théodore Ferry, instituteur secondaire à St-Imier. — Lausanne, Henri Mignot, éditeur.

« Répandre de bonnes idées, suggérer d'utiles pensées, réveiller ou raffermir de nobles sentiments, en un mot, faire œuvre d'un bon semeur, telle est notre ambition ». C'est ainsi que s'exprime une des remarques que l'auteur a placées en tête de son volume. Il n'aurait pu mieux indiquer le but qu'il s'est proposé, et le lecteur qui se donnera la peine de méditer ce livre en retirera sûrement grand profit. Non pas qu'il soit charmé par l'élévation des discussions philosophiques ou l'élégance du style, il n'y trouvera ni l'un ni l'autre; mais il se sentira attiré par la sincérité de la pensée, la foi au but poursuivi et la persévérance dans la recherche du bien. C'est un bon livre, à lire par petites doses, au jour le jour, et qui fera réfléchir.

L. J.

— Citez-moi l'animal dont la fourrure est la plus chaude.

— Le boa, monsieur...

¹ Voir dans la partie pratique quelques dictées et lectures se rapportant à ce sujet.

PARTIE PRATIQUE

Notes pédagogiques sur l'Enseignement de la langue française.

Dans son n° de mars 1904, la *Revue pédagogique* a publié, par la plume de Mme L. Troufleau, directrice du Lycée de jeunes filles de Brest, une remarquable étude sur l'enseignement de la langue française, dans laquelle elle montre combien l'enseignement de la grammaire est resté en retard sur les autres et ce qu'il faudrait faire pour le mettre au courant de nos connaissances actuelles. Les réformes présentées dans cette étude ne sont pas absolument neuves, mais il est bon de se les rappeler de temps en temps si l'on ne veut pas se laisser accaparer par la routine des manuels existants. Quelques citations montreront mieux qu'une sèche analyse les idées de l'auteur :

L'ORDRE.

La Grammaire française n'est pas un recueil de règles bizarres et minutieuses ; c'est l'analyse d'une langue vivante représentant la pensée vivante.

Il faut donc partir du jugement complet tel qu'il se présente à l'enfant, c'est-à-dire de la *proposition simple*.

On en étudie d'abord l'élément le plus significatif, celui qui en est la clé : le verbe.

Puis on passe aux éléments très significatifs encore qui représentent des idées ou des images : le nom (avec son annexe, le pronom, qui le supplée) et l'adjectif qualificatif.

Ce n'est que lorsque ces éléments capitaux sont bien saisis qu'on passe à ceux qui n'expriment plus que des nuances de la pensée comme les adjectifs déterminatifs et l'article, ou encore l'adverbe ; enfin à ceux qui marquent simplement des rapports entre les autres mots comme la préposition et la conjonction.

En dernier lieu seulement nous passerons de l'analyse de la phrase à l'analyse du mot, pour le décomposer en syllabes et en lettres.

C'est le contrepied de la méthode ordinaire ; mais c'est la méthode que suit naturellement notre esprit qui va du concret à l'abstrait, qui saisit la synthèse avant de faire l'analyse.

Elle me paraît supérieure à la méthode traditionnelle pour l'acquisition des notions ; mais si l'on tient à la méthode traditionnelle, on peut y revenir, on peut reprendre les notions acquises, pour les ordonner.

LES EXERCICES GRAMMATICaux.

Caractère des exercices. — Les exercices de Grammaire doivent être surtout, presque exclusivement même, des exercices *oraux*.

On ne saurait trop condamner l'abus de l'exercice écrit qui fatigue l'enfant sans grand profit, surtout dans les petites classes de l'enseignement secondaire où, fait hors de la classe, il est plus souvent l'œuvre des parents que celle des enfants.

Je sais bien qu'il est difficile de donner peu de devoirs ; les parents s'imaginent que les enfants ne travaillent pas s'ils n'ont pas beaucoup à écrire. Mais c'est une de ces idées fausses contre lesquelles il faut réagir au lieu de leur donner satisfac-

tion. Que les résultats prouvent pour nous et les parents accepteront volontiers leur défaite.

Dans les toutes petites classes, dans les écoles primaires des pays où la langue française n'est pas la langue parlée, les exercices de copie avec quelques mots à modifier ou à faire varier, ont leur raison d'être : ce sont en somme des exercices d'écriture courante, des exercices qui font retenir des mots français. Hors de ces cas, ce n'est que tout à fait exceptionnellement, en composition ou pour s'assurer que l'enfant peut se passer de tout secours, que le maître en fera faire quelques-uns par écrit.

Il n'y a en somme que deux exercices vraiment essentiels : l'analyse et la dictée d'orthographe.

L'ANALYSE.

Une analyse simple et bien faite est le meilleur des exercices de grammaire.

L'analyse logique de la proposition simple doit précéder l'analyse grammaticale.

Comme les autres exercices, les analyses doivent être surtout orales.

Que les enfants ne se payent, ni ne nous payent jamais de mots : c'est une leçon de sincérité intellectuelle à leur donner de bonne heure.

L'enfant du Cours préparatoire n'a encore étudié que le nom, sans distinguer le nom commun du nom propre, et que le verbe. Laissons-le donc analyser comme dans l'analyse citée tout à l'heure :

« Le corbeau » nom masculin singulier, sujet de tenait, sans plus ; et non pas :

« Le » article défini masc, sing., détermin. corbeau. « Corbeau » nom commun masc. sing., sujet de tenait. Quand il ne peut pas comprendre encore ce que c'est qu'un article et ce que c'est que déterminer. Il ne faut pas qu'il s'habitue à ces phrases d'analyse machinale qu'on met à tort et à travers sans réfléchir, sans sous-entendre aucune idée derrière les mots. Qu'il ne mette jamais dans son analyse que les notions qu'il possède effectivement.

Débarrassons-nous également de toute phraséologie inutile et dangereuse parce qu'inutile.

Dans l'analyse logique l'enfant distingue couramment les éléments de la proposition.

Qu'il analyse donc : *Le jardin de mon père est beau.*

Le jardin, sujet ayant pour complément déterminatif de mon père ; est, verbe ; beau, attribut du sujet.

Et non :

Le jardin, sujet simple et complexe ; beau, attribut simple et incomplexe, etc.

Qu'il en soit de même pour les noms des propositions : moins il y en aura, mieux cela vaudra. Que l'enfant ait quelques idées bien claires et bien nettes plutôt qu'une foule de souvenirs confus.

LA DICTÉE.

L'exercice qu'il est le plus nécessaire de réformer, c'est la dictée qui, comprise comme elle l'est actuellement, compromet l'orthographe plus qu'elle ne l'assure.

Il ne faut pas que l'enfant devine l'orthographe d'un mot qu'il entend pour la première fois. Il ne doit écrire que des mots qu'il connaît déjà pour les avoir vus écrits. Notre orthographe n'est pas assez rationnelle pour que le bon sens la

découvre naturellement de lui-même comme les lois grammaticales et surtout comme les mathématiques. Il s'agit de donner à l'enfant une impression qui lui laisse un souvenir à la fois visuel, auditif et graphique. Nous voyons combien il importe que la première impression soit exacte...

Où est le remède ?

Ne jamais faire écrire à l'enfant un mot qu'il n'ait pas déjà vu écrit en même temps qu'il l'entendait prononcer.

La dictée improvisée est un exercice dangereux ; il ne faut plus que des dictées préparées.

La difficulté est de les graduer.

Pour le Cours élémentaire, prenons tout bonnement un livre de lecture bien fait et commençons par des phrases comme : *Papa a fumé un cigare*,.. Les progrès de l'épellation correspondront très bien à ceux de l'orthographe.

Ecrivons d'abord au tableau quelques phrases de ce genre ; faisons-les lire par les élèves en corrigeant toutes les faiblesses de prononciation, et en donnant le sens des mots qui pourraient n'être pas connus ; puis effaçons ; faisons récrire le tout au tableau par le meilleur de nos élèves ; faisons effacer de nouveau et dictons enfin à tout le Cours élémentaire cette dictée de trois lignes sur les cahiers. Quand les dictées deviendront plus difficiles, que tout mot nouveau dont l'orthographe n'est pas absolument simple et logique soit écrit à part, au tableau, pour attirer l'attention de l'élève.

Mais ce sera horriblement long !

Peut-être ; essayons toujours. Nous verrons par les progrès faits, par les fautes évitées, que cette perte de temps nous en fait beaucoup gagner. C'est toujours un gain — intellectuel aussi bien que moral — de prévenir le mal au lieu de le corriger.

La dictée sur cahiers, tout n'est pas fini d'ailleurs. Faisons-la épeler et corriger en classe par les enfants, chacun revoyant la sienne. L'échange des cahiers est très mauvais, l'enfant troublant toutes ses impressions par la vue des fautes inattendues du voisin qui achèvent de rendre incohérents ses souvenirs.

Pour le Cours supérieur, où les dictées doivent être empruntées à de bons textes de langue courante, nous pouvons abrégier la besogne en faisant préparer la dictée individuellement par chaque élève, qui la lira préalablement dans son livre, et nous signalerons les mots difficiles sur lesquels nous voulons attirer l'attention.

Le plus embarrassant est certainement le Cours moyen où, pour avoir des dictées convenablement graduées, il faut les composer soi-même, le livre de lecture ne suffisant plus, les morceaux choisis n'étant pas encore accessibles.

Mais c'est le Cours où la méthode est le plus essentielle, parce que c'est celui qui décide tout à fait de la solidité des études. Nous ne l'oublierons pas, s'il nous donne plus de travail que les autres.

L. J.

AGRICULTURE

Principales espèces de sols.

Dans une de nos dernières leçons, nous avons parlé de cette science complexe qu'on appelle l'agriculture ; nous avons vu quel était son but et qu'il était d'une absolue nécessité de posséder des connaissances variées, surtout en sciences phy-

siques et naturelles, pour arriver à une bonne réussite. Aujourd'hui, nous nous entretiendrons d'un sujet important : *les principales espèces de sols*.

La couche superficielle dans laquelle les végétaux puisent la nourriture qui leur est nécessaire est appelée *sol* ou *terre végétale*.

On l'appelle également *terre arable* ou *terre cultivable*, parce qu'on est obligé de la cultiver pour qu'elle puisse produire les végétaux qui nous sont nécessaires ; on outre, elle soutient les plantes : c'est un point d'appui.

Il est très important de posséder une parfaite connaissance du sol, car la composition de la terre influe considérablement sur les récoltes.

L'épaisseur de la couche cultivable n'est pas toujours la même ; elle varie beaucoup suivant les contrées. Là elle aura 10 cm., plus loin elle atteindra le mètre.

Nous appelons *sous-sol* la couche de terre qui est au-dessous du sol. Il est plus ou moins utile aux plantes, suivant qu'il est *perméable* ou *imperméable*, et selon sa qualité.

Le sous-sol est perméable quand il laisse passer l'eau ; tels sont les sous-sols composés de sable ou de pierres.

Il est imperméable quand il ne laisse pas passer l'eau : tels sont les sous-sols argileux.

Le sol est formé de différentes substances minérales et de matières en décomposition.

Les substances minérales essentielles sont l'*argile*, la *silice* et la *chaux*.

Les matières organiques en décomposition, qu'on appelle *humus* ou *terreau*, proviennent des plantes, des feuilles et des débris de toutes sortes qui pourrissent dans la terre.

L'*argile* ou *terre glaise* est une substance onctueuse qui, avec l'eau, peut former une pâte liante qui durcit et se fendille au soleil ; elle peut en absorber beaucoup et devient imperméable ; elle retient les principes solubles et ne les abandonne que lorsqu'elle est divisée.

La *silice* est le contraire de l'*argile* ; c'est une substance dure, formée, en général, de grains de sable, de cailloux, laissant passer l'eau et ne formant jamais une pâte avec elle.

La *chaux* est une substance blanche qui peut garder une certaine quantité d'eau ; elle fait effervescence sous l'action des acides et se gonfle par la gelée.

La *chaux* ou *calcaire* est très utile aux végétaux ; comme amendement dans les terres argileuses qu'elle divise, sa présence dans les terres sableuses les rend compactes.

Dans un sol où manque le calcaire, les engrais ne se décomposent que lentement et difficilement.

Les meilleures terres sont celles dans lesquelles l'*argile*, la *silice* et la *chaux* sont en proportions convenables ; on les nomme *terres franches* : telles sont les *terres d'alluvion* et celle *des jardins*.

On distingue les sols d'après l'élément qui s'y trouve en trop grande proportion : *argile*, *sable* ou *calcaire*. Il y a donc des *terres argileuses*, des *terres sableuses* ou *siliceuses* et des *terres calcaires*.

Les *terres argileuses*, qu'on appelle encore *terres fortes*, retiennent l'eau et s'échauffent difficilement, elles sont difficiles à cultiver et exigent beaucoup de force ; les récoltes y viennent tard. On peut les améliorer beaucoup au moyen des amendements, des fumiers et du drainage ; en les labourant avant l'hiver, on obtient de bons résultats.

Les *terres sableuses*, appelées aussi *terres précoces*, s'échauffent facilement au printemps ; les récoltes y viennent promptement.

On les appelle aussi *terres légères* parce qu'il y a facilité à les cultiver, mais elles ne conservent pas longtemps les engrais. Par l'emploi de la marne, des

fumiers froids et des engrais verts (plantes enfouies avant leur maturité), on peut obtenir de belles récoltes.

Les *terres calcaires* sont habituellement stériles ; la pluie les rend imperméables à l'air et à la chaleur.

Comme amendement, on emploie l'argile ou la silice. La couleur blanche de ces terres réfléchit la chaleur, de sorte qu'elles sont presque toujours froides, ce qui est un mal pour les plantes.

Il y a encore une espèce de terre appelée terre *humifère*, parce qu'elle contient beaucoup d'*humus* : ce sont les *terres de bruyère* et les *terres tourbeuses*.

On peut les améliorer par l'emploi de la marne ou de la chaux.

C. FAILLETTAZ.

DICTÉES

Degré supérieur.

La réglisse.

1. — Il n'y a pas beaucoup d'enfants qui ne connaissent, pour en avoir souvent usé, le bois de réglisse et le jus noir que l'on en retire, mais combien y en a-t-il qui savent exactement d'où on le tire et de quelle manière on prépare cet excellent remède contre la toux ?

La réglisse est la racine d'une plante¹ de la famille des légumineuses ; elle est donc proche parente de la fève, du pois et du haricot. Cette plante croit naturellement dans toute l'Europe méridionale, mais on la cultive principalement en Italie, en Espagne, en Grèce, en Russie et même dans le centre de la France. C'est une plante herbacée vivace, à racines très longues et puissantes, qui résiste au froid aussi bien qu'à la sécheresse. Elle dépasse rarement un mètre et demi de hauteur. Ses feuilles rappellent celles de l'acacia. Au printemps, elle porte, selon les variétés, des grappes de fleurs blanches, jaunes ou violacées, auxquelles succèdent des gousses aplaties renfermant 2 à 4 graines. Pour la culture, on multiplie la plante par boutures plutôt que par semis.

2. — La partie la plus intéressante de la plante est naturellement la racine² qui est très longue (un à deux mètres) et ligneuse. Tout le monde la connaît : elle est un peu rugueuse, grisâtre en dehors, jaune en dedans, à peu près de la grosseur d'un doigt. L'arrachage se fait l'automne de la troisième année qui suit la plantation. Une fois séchées, elles sont mises en fagots et expédiées. Sur place, on les vend environ quarante centimes le kilo. La racine est douée d'une saveur sucrée grâce à une substance spéciale qu'elle renferme³. On en fait des tisanes rafraichissantes et une boisson bien connue, le coco. C'est de la racine que l'on retire le jus. Pour cela, on fait bouillir le bois de réglisse dans de l'eau pendant longtemps. Lorsque la décoction a enlevé aux racines toute la substance sucrée, on la fait évaporer dans des chaudières de cuivre. Quand la masse a acquis une consistance telle qu'elle durcit par le refroidissement, on l'enlève avec des spatules et on la moule en bâtons, aplatés à l'une des extrémités pour recevoir la marque du fabricant. On falsifie souvent le jus en y ajoutant de la fécule et d'autres substances sucrées. Les confiseurs parfument le jus de réglisse avec de l'anis ou de la menthe et fabriquent des pâtes et des pastilles d'un goût plus fin.

(Mangin.)

G. REYMANN.

¹ Glycyrrhiza glabra, tribu des lotées (papilionacées).

² C'est plutôt une tige souterraine (rhizôme).

³ Cette substance est la glycyrrhizine, de nature très complexe. Ce n'est pas un sucre : elle ne cristallise pas et ne peut pas subir la fermentation alcoolique.

Un sucre traité par l'acide nitrique donne de l'acide oxalique ; ce n'est pas le cas de la glycyrrhizine.

Pour les oiseaux gardiens des récoltes.

Si considérables que soient les ravages des insectes, on est étonné qu'ils ne le soient pas davantage quand on considère la prodigieuse fécondité dont sont douées ces espèces malfaisantes. De plus, contre de tels ennemis, l'homme est frappé d'impuissance. Son génie peut mesurer le cours des astres, percer les montagnes, faire marcher un navire contre la tempête; les monstres des forêts, il les tue ou les soumet à ses lois; mais devant ces myriades d'insectes qui, de tous les points de l'horizon, viennent s'abattre sur les champs cultivés avec tant de sueurs, sa force n'est que faiblesse. Son œil n'est pas assez perçant pour apercevoir seulement la plupart d'entre eux; sa main est trop lente pour les frapper; et, d'ailleurs, quand il les écraserait par millions, ils renaissent par milliards. D'en haut, d'en bas, à droite, à gauche, leurs innombrables légions se succèdent et se relayent sans trêve ni repos. Dans cette indestructible armée qui marche à la conquête de l'œuvre de l'homme, chacun a son mois, son jour, sa saison, son arbre, sa plante: chacun connaît son poste de combat et nul ne s'y trompe jamais. Dès le commencement des âges, l'homme eût succombé dans cette lutte inégale s'il n'avait eu un auxiliaire puissant, un allié fidèle qui s'acquitte à merveille de l'œuvre que lui, homme, ne saurait accomplir. Cet auxiliaire, c'est l'Oiseau.

BONJEAN (rapport au Sénat français).

Les petits oiseaux.

On doit placer incontestablement au premier rang, pour les services qu'ils nous rendent, tous les oiseaux purement insectivores: les grimpereaux, le pivert, l'engoulevent, les différentes variétés d'hirondelles, mais surtout ces charmants musiciens des champs, tous ces insectivores vulgairement désignés sous le nom de petits-pieds ou de becs-fins: rossignols, fauvettes, traquets, rouges-gorges, rouges-queues, bergeronnettes, pipits, pouillots, roitelets et troglodytes qui, tous, à l'envi, nous rendent d'inappréciables services aussi gratuits que mal récompensés, parce qu'on ne s'en fait pas une idée suffisamment exacte...

En admettant que, sur les cinq cents insectes détruits en un jour par un seul oiseau, il y ait seulement un dixième d'êtres malfaisants: par exemple, quarante charançons et dix pyrales (et ces chiffres sont bien au-dessous de la vérité) c'est, en moyenne, trois mille deux cents grains de blé et mille cent cinquante grappes de raisin qu'en un seul jour ce petit oiseau vous aura sauvés... Faites la part que vous voudrez aux autres causes naturelles qui auraient pu arrêter les ravages de ces insectes; réduisez autant qu'il vous plaira celle de l'oiseau, il en restera toujours assez pour justifier ce mot profond d'un contemporain: « L'oiseau peut vivre sans l'homme, mais l'homme ne peut vivre sans l'oiseau ». HAURIOT.

Société genevoise pour la protection des animaux.—Communiqué par M. Métral.

RÉCITATION

Degré inférieur.

Conseils d'une abeille.

Ecolier, qui pars pour l'école,
Garde-toi de traîner le pas.
En chemin ne t'amuse pas,
Mais songe à l'heure qui s'envole.
Pour ton modèle et ton symbole,
Si tu m'en crois tu choisiras,
Non pas le papillon frivole,
Trop ami des joyeux ébats,

Mais l'abeille, toujours pressée,
Qui butine dans la rosée
Toutes les fleurs riches en miel ;
« Jamais d'école buissonnière »
Dit cette bonne conseillère
Qui voltige entre terre et ciel.

(Le Maître pratique.)

ARITHMÉTIQUE

Degré intermédiaire.

CALCUL ORAL

Mesures de surface — m² et subdivisions.

1. Le m² vaut combien de dm² ?
2. Le dm² vaut combien de cm² ?
3. 2 m² valent combien de dm² ?
4. 3, 4, 5..., 9 m² valent combien de dm² ?
5. Un m² vaut combien de cm² ?
6. Un dixième de m² vaut combien de dm² ?
7. 2, 3, 4..., 7, 8, 9 dixièmes de m² valent combien de dm² ?
8. Un dixième de m² vaut combien de cm² ?
9. 2, 3, 4..., 7, 8, 9 dixièmes de m² valent combien de cm² ?
10. Tracez sur l'ardoise un carré de 1 cm. de côté.
11. Tracez sur l'ardoise un carré de 2 cm. de côté. Est-il plus grand ou plus petit que le premier ?
12. Divisez, horizontalement, le deuxième carré en bandes de 1 cm. de largeur. Combien pouvez-vous faire de bandes ?
13. Tracez des carrés de 3, 4..., 8, 9 cm. de côté et divisez-les de la même façon.
14. Divisez, verticalement, le carré de 2 cm. en bandes de 1 cm. de largeur. Qu'obtenez-vous ?
15. Divisez les carrés de 3, 4..., 7, 8, 9 cm. de côté en bandes verticales de 1 cm. de largeur. Qu'obtenez-vous ?
16. Faites le même travail sur un carré de 10 cm. de côté.

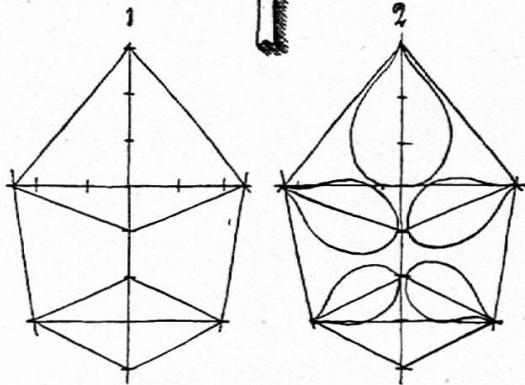
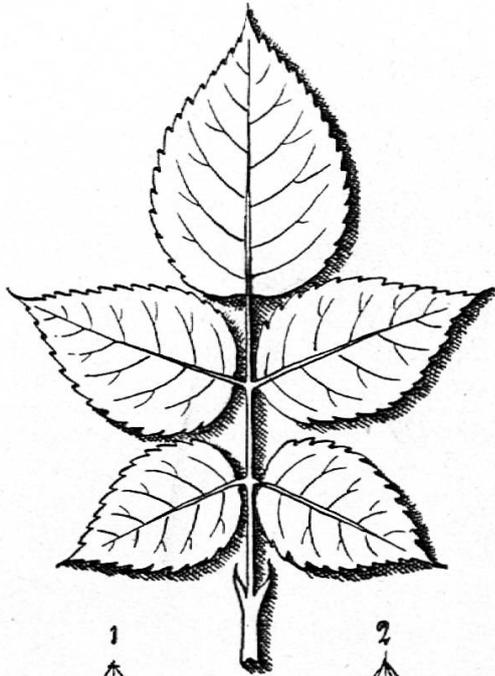
CALCUL ÉCRIT

Récapitulation.

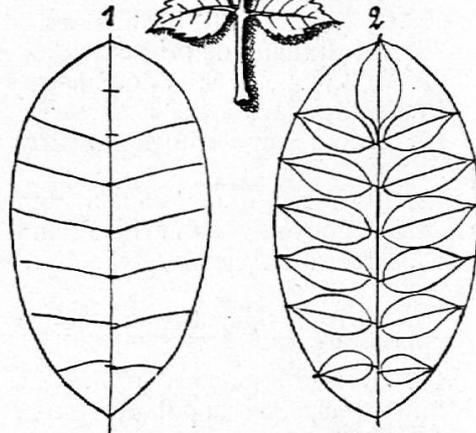
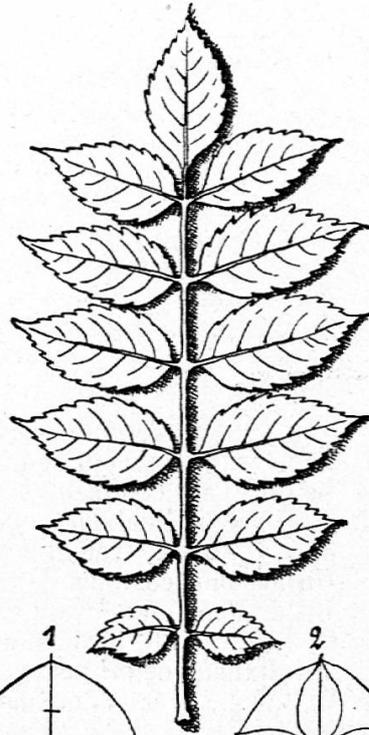
1. Un marchand de bois a acheté 24 stères de sapin et 15 stères de hêtres pour f. 632,40. Quel est le prix du stère de hêtre sachant que le moule de sapin (4 st.) vaut f. 50 ?
Rép. : f. 22,16.
2. Un kg. d'iode vaut f. 21. Quel est le prix de 3 flacons qui en contiennent chacun 1 kg. 8 hg. et 50 g. ?
Rép. : f. 116,55.
3. 3 sources donnent respectivement 8,6 + 10,8 + 13,5 litres par minute. Combien leur faut-il de temps pour remplir un bassin contenant 94 752 litres ?
Rép. : 2 jours.
4. Un agriculteur et un épicier échangent 8,75 quintaux de foin valant f. 8 le quintal contre 29,5 kg. de café valant 24 c. l'hg. Lequel redoit et combien ?
Rép. : L'agriculteur redoit 80 c.
5. Trois douzaines d'œufs coûtent f. 3,75. Combien doit-on payer pour 3 paniers contenant chacun 152 œufs ?
Rép. : f. 47,50.
6. Un boucher a acheté 17 moutons et 8 veaux pour le prix de f. 1008,05. Quel est le prix d'un mouton sachant qu'un veau coûte f. 46 ?
Rép. : f. 37,65.
7. Pour canaliser une source on avait employé 184 tuyaux de bois de 3,2 m. de long. On veut les remplacer par des drains de 0,8 m. de long. Combien en faudra-t-il ?
Rép. : 736 drains.

A. C.

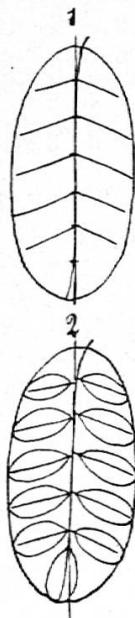
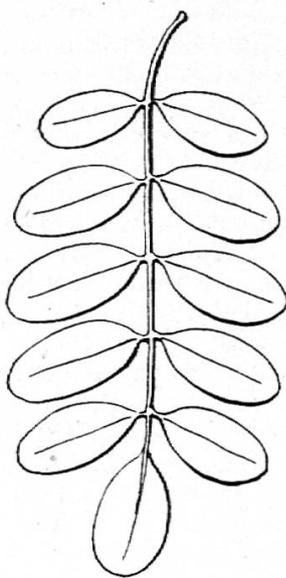
Feuille de rosier.



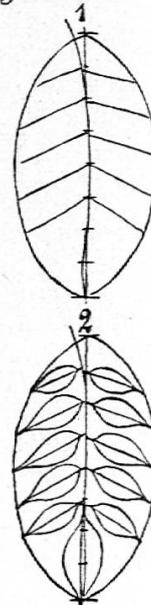
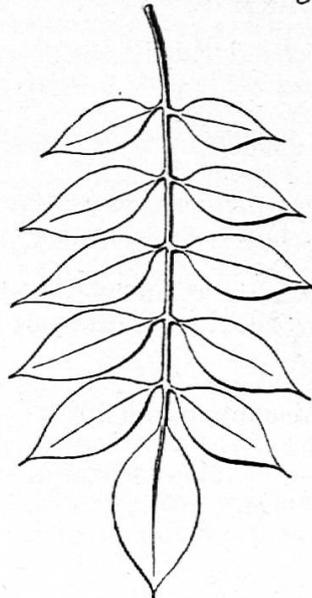
Feuille de frêne.



Feuille d'acacia (robinier).



Feuille de glycine.



VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Instruction secondaire. — Un congé est accordé le samedi 18 juin aux maîtres qui prendront part à l'assemblée annuelle de la Société vaudoise des sciences naturelles.

VEVEY. — Le poste de maître de la 5^{me} classe du Collège (section industrielle) est au concours.

Obligations : 30 heures de leçons par semaine.

Traitement : fr. 3200 par an, avec augmentation de fr. 100 après 5 ans et de fr. 200 après 10 ans de services à Vevey.

Entrée en fonctions le 29 août 1904.

Adresser les demandes d'inscription au Département de l'Instruction publique et des Cultes, service des cultes, jusqu'au 14 juillet prochain, à 6 heures du soir.

PLACES AU CONCOURS

MM. les régents et Mmes les régentes sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

RÉGENTES : Yens : fr. 1000 et autres avantages légaux ; 24 juin. — **Brettonnières** (semi-enfantine et ouvrages) : fr. 600 ; logement, 6 stères bois et 50 fagots, à charge de chauffer la salle d'école : 28 juin.

NOMINATION

Dans sa séance du 11 juin, le Conseil d'Etat a nommé au poste de pasteur de la paroisse de Payerne, M. Emile Meystre, actuellement pasteur à Ste-Croix.

École cantonale de commerce

A LAUSANNE

COURS DE VACANCES

destiné aux jeunes gens des deux sexes qui désirent se perfectionner dans la langue française. 1^{re} série, du **11 juillet au 6 août**. 2^e série, du **1^{er} au 27 août**.

Renseignements à la direction.

H 32583 L

* Au Vêtement Moderne *

F. KOCHER, Rue Pépinet, 2, LAUSANNE

VÊTEMENTS SOIGNÉS

pour Messieurs et Jeunes Gens, Costumes pour Garçonnetts

Vêtements cérémonie, Complots pour Velocemans et Touristes

Manteaux et Pardessus de toutes saisons

== Pèlerines, Flotteurs, Pantalons fantaisie ==

VÊTEMENTS SUR MESURE



La Fabrique suisse d'Appareils de Gymnastique

DE

R. ALDER-FIERZ, HERRLIBERG (Zürich)

Médaille d'argent (la plus haute récompense) aux Expositions de Milan 1887 et Paris 1889. Exposition nationale de Genève 1896

offre en vente, aux conditions les plus favorables, tous les appareils en usage pour
la Gymnastique des Ecoles, des Sociétés et Particuliers

INSTALLATIONS COMPLÈTES

DE

SALLES ET D'EMPLACEMENTS DE GYMNASTIQUE

Pour prix-courant et catalogue illustré, s'adresser au représentant général,

H. WÆFFLER, professeur de gymnastique à Aarau.

RESTAURANT DE TEMPÉRANCE

en face de l'église Saint-Laurent,

LAUSANNE

Boissons sans alcool. — Consommations de premier choix.

Cuisine soignée. — Menus variés. — Dîners complets depuis **fr. 0,60.**

Thé, Lait, Café, Chocolat.

Sirops, 0,15 c. — Limonade, 0,20 c. — Glaces.

Spécialité de gâteaux aux fruits.

Grande salle indépendante pour Sociétés.

E. BADAN.



Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne



Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.

Draperie et Nouveautés pour Robes.

Linoléums.

Trousseaux complets.



ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

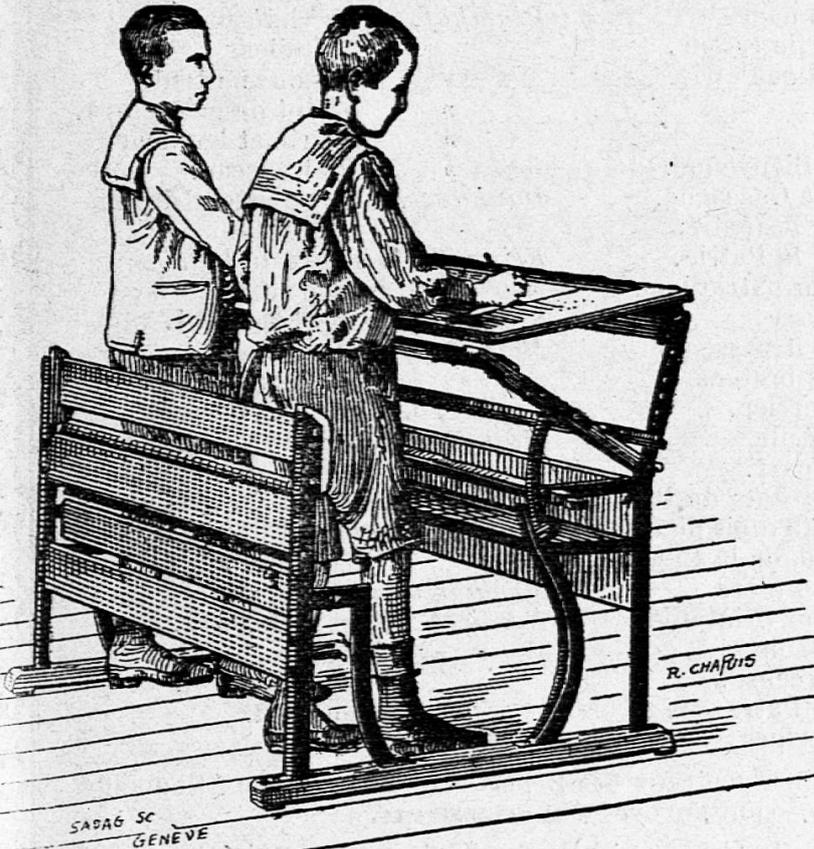
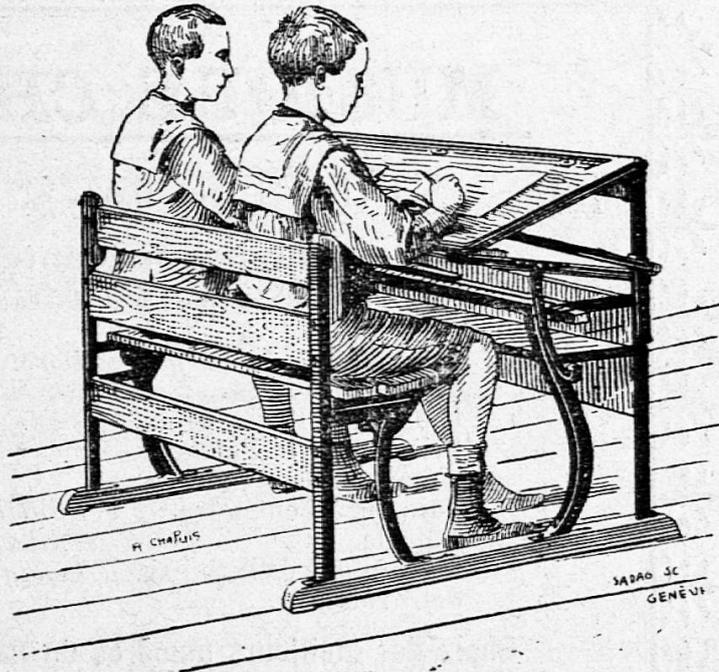
PUPITRES HYGIENIQUES

MAUCHAIN

GENÈVE

Place Métropole.

Net + 3925 — Modèle déposé.



Grandeur de la tablette : 125 X 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :

1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement (écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

Pupitre officiel

DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc
47 fr. 50

Même modèle avec chaises
47 fr 50

Attestations et prospectus
à disposition.



1883. Vienne. — Médaille de mérite.

1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.

1893. Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.

1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle, Paris. — Médaille d'or.

La plus haute récompense accordée au mobilier scolaire.



MUSIQUE CHORALE

LES SUCCÈS DES CONCOURS

Dernières Nouveautés parues :

- | | |
|--|--|
| <i>Kling</i> , Scènes estivales (imposé à Grenoble). | <i>Bischoff</i> , J. Cœlum verum. |
| <i>North</i> , C. A la patrie. | » Gloire au génie. |
| » Chant d'automne. | <i>Doret</i> , G. Légende. |
| » Il n'est soleil si radieux. | <i>North</i> , C. Paix sur la terre. |
| » Prière pour la Patrie. | » Chant du soir. |
| » C'était un beau jour. | » Un pour tous, tous pour un ! |
| » J'aimais à l'entendre. | <i>Pantillon</i> , G. Chant de deuil. |
| » Aubade. | <i>Thibaud</i> , A. Pâques. |
| » Le cantique de la Suisse. | <i>Lépagnole</i> . Barcarolle d'amour. |
| » Petit ruisseau. | » A travers les saisons. |

Choix des meilleurs numéros du RÉPERTOIRE CHORAL.

- | | |
|---|---|
| <i>Dénéreaz</i> , A. Les nuages. | <i>Plumhof</i> , H. La chanson des étoiles. |
| <i>Bischoff</i> , J. Chant de retour. | » Renonce à tout. |
| <i>North</i> , Ch. Travail et Patrie. | » Chant de printemps. |
| » Le Mai. | » Patrie et bonheur. |
| <i>Uffoltz</i> , P. Le lac. | » Petit oiseau. |
| <i>Rotzenberger</i> , A. Bienvenue. | <i>Danhauser</i> , A. Le retour des marins. |
| <i>Ganz</i> , R. Cadets de Gascogne. | <i>Kling</i> , H. Les voix du lac. |
| <i>Colo-Bonnet</i> . Pour les petits. | <i>Muller</i> , C. Nocturne. |
| » Pour la Patrie. | <i>Siegert</i> , F. Départ matinal. |
| » Chœur patriotique suisse. | <i>Metzger</i> , E. Hymne suisse. |
| <i>Munzinger</i> , E. Tout passe. | » Le pays natal. |
| <i>Berlioz</i> . Chant des bretons. | <i>Lauber</i> , J. Hymne aux astres. |
| » » guerrier. | <i>Mayor</i> , C. Réveil de printemps |
| <i>Mayr</i> , S. Sainte-Cécile. | » Chanson de printemps. |
| <i>Munzinger</i> , E. Départ. | » Chantons ! chantons ! |
| » Les flots du Rhin. | <i>Meister</i> , C. Pour la liberté. |
| » Beau mois de mai. | » Chant de fête. |
| <i>Kling</i> , H. Triomphe de la Liberté. | <i>Mendelssohn</i> . Chant de fête. |
| » Sainte Lumière. | <i>North</i> , C. Alpes et Liberté. |
| <i>Denoyelle</i> , V. Chœur printanier. | » L'angelus. |
| <i>Hochstetter</i> , C. Le soir. | » Loin du pays. |
| » Berceuse. | » Renouveau. |
| » Le Pâtre des Alpes. | » Là-Haut. |

Tous ces chœurs, ainsi que ceux des Répertoires Français ou Allemands, sont envoyés **en examen**.

Immense choix de Chœurs mixtes, Chœurs de Dames et Enfants.

FOETISCH FRÈRES, A LAUSANNE

Editeurs spécialistes de Musique Chorale.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XL^{me} ANNÉE. — N° 26.

LAUSANNE — 25 juin 1904.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RÉUNIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'École d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : Paul-E. Mayor, instituteur, Le Mont.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

VALAIS : A. Michaud, instituteur, Bagnes.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Valais.	
MM. Baatar , Lucien, prof.,	Genève.	MM. Blanchut , F., inst.,	Collonges
Bosier , William, prof.,	Genève.	Michaud , Alp., inst.,	Bagnes.
Grosgrin , L., prof.,	Genève.	Vaud.	
Pesson , Ch., inst.	Céligny.	MM. Cloux , J.,	Lausanne.
Jura Bernois.		Jayet , L.,	Lausanne.
MM. Fromalgeat , L., inst.,	Saignelégier.	Magnin , J.	Lausanne.
Duvoisin , H., direct.,	Delémont.	Martin , H.,	Lausanne.
Gylam , A., inspecteur,	Corgémont.	Visinand , L.,	Lausanne.
Baumgartner , A., inst.,	Bienna.	Rochat , P.,	Yverdon.
Chatelain , inspecteur,	Porrentruy.	Faillettaz , C.,	Arzier-Le Muids
Mœckli , inst.,	Neuveville.	Briod , E.,	Lausanne.
<i>Vacat.</i>		Cornamusaz , F.,	Trey.
Neuchâtel.		Dériaz , J.,	Baulmes.
MM. Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.	Collet , M.,	Brent.
Decreuse , J., inst.,	Boudry.	Visinand ,	La Rippe.
Rusillon , L., inst.,	Couvet.	Perrin , M.,	Lausanne.
Amez-Droz , E., inst.,	Villiers.	Magenat ,	Oron.
Barbier , C -Ad., inst.,	Chaux-de-Fonds.	Tessin.	
Perrenoud , Ul., dir.,	Asile des Billodes.	M. Nizzola , prof.,	Lugano.

Suisse allemande.

M. **Fritsch**, Fr., Neumünster-Zurich

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Quartier-la-Tente , Ed., président honoraire,	Neuchâtel.	MM. Hoffmann , inst., secrétaire,	Neuchâtel.
Latour , L., inspecteur, président,	Corcelles s. Neuchâtel.	Perret , C., inst., trésorier,	Lausanne.
Rosset , F., inst., vice-président,	Bevaix.	Guex , F., directeur, rédacteur en chef,	Lausanne.

Collège Cantonal

Les examens du Collège cantonal commenceront **vendredi 24 juin**, à 7 heures, pour les élèves de 1^{re} classe ; **samedi 2 juillet**, à 7 heures, pour les élèves qui désirent entrer dans les cinq premières classes du collège ; **lundi 4 juillet**, à 7 heures, pour les élèves qui désirent entrer dans la classe inférieure (VI^e) ; âge requis : 10 ans révolus au 31 décembre de l'année courante. Le programme des examens d'admission dans la VI^e classe sera envoyé par le directeur à toutes les personnes qui en feront la demande.

Le directeur recevra les inscriptions du *lundi 20 juin au samedi 25 juin*. Présenter l'extrait de naissance, le certificat de vaccination, un certificat d'études antérieures.

Les élèves étrangers au Collège cantonal qui désirent entrer au Gymnase classique peuvent subir avec les élèves réguliers les examens de sortie de I^{re} (*vendredi 24 juin*) ; une finance de 20 fr. sera exigée.

Les élèves sortant des Collèges communaux devront envoyer au directeur, avant le 15 août, leurs certificats d'études pourvus du visa du Département de l'Instruction publique.

Ouverture de l'année scolaire 1904-1905 *mardi 30 août*, à 2 heures de l'après-midi.

Le directeur,
F. PAYOT.

Librairie PAYOT & C^{ie}, éditeurs, Lausanne

HISTOIRE DE LA SUISSE

par W. ROSIER, professeur

Mise en vente de la première partie de l'HISTOIRE SUISSE (*des temps primitifs jusqu'en 1315*) de M. W. Rosier, professeur, telle qu'elle a été remise aux élèves du degré intermédiaire des Ecoles primaires du Canton de Vaud. *Petit in-4° de 48 pages, illustré de 78 gravures et de 3 cartes en couleur.*

Prix : fr. 0,75 l'exemplaire broché.

CH. EGGIMANN & C^{IE}, EDITEURS Genève

Livres de classe adoptés par le
Département de l'Instruction publique du Canton de Genève.

Charrey, A. Livre de lecture.	1 fr. 80
Corbaz, André. Exercices et problèmes d'arithmétique.	
» A. Calcul écrit.	
» 1 ^{re} série, élèves de 7 à 9 ans.	— fr. 70
» 2 ^e » » 9 à 11 ans.	— fr. 90
» 3 ^e » » 11 à 13 ans.	1 fr. 20
» 1 ^{re} » maître 1 fr., 2 ^e série 1 fr. 40, 3 ^e série	1 fr. 80
» B. Calcul oral.	
» 1 ^{re} série 60 c., 2 ^e série 80 c., 3 ^e série	— fr. 90
» Exercices et problèmes de géométrie et de toisé. Problèmes constructifs, 2 ^e édition.	1 fr. 50
Lescaze, A. Premières leçons instructives d'allemand.	— fr. 75
» Manuel pratique de langue allemande, 1 ^{re} partie.	1 fr. 50
» » » » 2 ^e »	3 fr. —
» Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache auf Grundlage der Anschauung.	3 fr. —
Pittard, Eug. Premiers éléments d'histoire naturelle.	2 fr. 75
Roullier-Leuba. Nouveau traité complet de sténographie française, Aimé Paris. Cart. 3 fr., br.	2 fr. 50
Wagner. Atlas de poche de la Suisse, 2 ^e édition.	4 fr. —

La **DIREC-**
TION DU **DICTIONNAIRE**
GEOGRAPHIQUE DE LA
SUISSE
INFORME

les fonctionnaires d'Etat et des Communes ou les associations au bénéfice de contrats spéciaux, que de nouvelles souscriptions aux conditions spéciales ne seront admises que **JUSQU'AU 30 JUIN COURANT**. - Passé ce terme, les conditions de souscription en librairie seront appliquées à tous les nouveaux souscripteurs indistinctement, jusqu'au 31 décembre 1904. - Dès le 1^{er} janvier 1905, le prix des volumes I et II sera augmenté d'année en année jusqu'à épuisement du stock - Conditions de paiement au mois (5 fr. et 3 fr.) admises dès maintenant.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

P. BAILLOD & C^{IE}

GROS

NOUVEAU MAGASIN

DÉTAIL

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRES

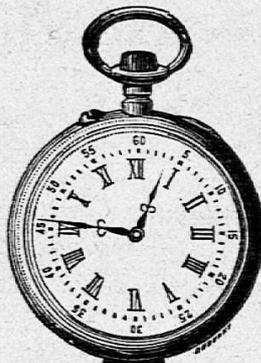


CHAUX-DE-FONDS

Léopold Robert 58.



Grand choix, toujours environ
4000 montres en magasin.



LAUSANNE

Place Centrale



Chronomètres

Répétitions.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Perles

Orfèvrerie et Bijouterie argent.

Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 %.

Prix modérés — Garantie sur facture.

Maison de premier ordre et de confiance.

Envoi à choix dans toute la Suisse.

Prix spéciaux pour sociétés. Fabrication de tout décor désiré.

Montre unioniste, croix-bleue.

Spécialité de montres pour tireurs avec les médailles des tirs.